



## Comment les formations des agronomes peuvent-elles répondre à l'évolution des besoins en compétences des agriculteurs et agronomes d'aujourd'hui et de demain ?

Emmanuel BON<sup>1</sup>, Thierry PAPILLON<sup>2</sup>

<sup>1</sup> DRAAF Normandie, 21 avenue de la Porte des Champs, 76171 Rouen -

[emmanuel.bon@agriculture.gouv.fr](mailto:emmanuel.bon@agriculture.gouv.fr)

<sup>2</sup> LEGTA de Laval, 321, Route de Saint Nazaire, 53000 LAVAL - [thierry.papillon@educagri.fr](mailto:thierry.papillon@educagri.fr)

### Résumé

Les actifs agricoles sont de mieux en mieux formés, surtout les chefs d'exploitation et les candidats à l'installation hors cadre familial. Les métiers de l'agriculture s'ouvrent de plus en plus à un public dit « non issu du milieu agricole » notamment parce que la main d'œuvre familiale est en diminution. Le renouvellement des générations devient donc un enjeu majeur. La possibilité de se former par la voie de l'apprentissage favorise le maintien, voire la hausse des effectifs dans l'enseignement agricole technique. Toutefois la formation professionnelle recule quelque peu, au profit des voies de formations générales. La part des élèves non issus du milieu agricole favorise cette évolution. La hausse du salariat rend nécessaire l'acquisition de nouvelles compétences managériales de la part des chefs d'exploitation. Dans le même temps, ils doivent être capable de s'adapter aux problématiques actuelles : changement climatique, nécessité de préserver la biodiversité, digitalisation des outils de production. Pour répondre à cela une réforme des référentiels des BTS agricoles (BTSA) est en cours. Elle privilégie une approche capacitaire, soit le pouvoir d'agir, dans un contexte évoluant sans cesse.

### Introduction

Construire et accompagner les transitions vers des systèmes agricoles et alimentaires bas-carbone, circulaires et durables est le nouveau défi auquel est confronté le monde agricole pour assurer la souveraineté alimentaire, former et accompagner les entreprises agricoles.

Le métier d'agronome conduit à exercer une grande diversité d'emplois, en exploitation et dans les structures publiques et privées qui les accompagnent. Les emplois visés par les BTSA de la filière productions agricoles conduisent principalement à exercer les fonctions de responsable d'entreprise agricole (exploitant ou co-exploitant), de cadre (gérant ou responsable d'atelier d'élevage ou de culture) ou de technicien (ingénieur, conseiller généraliste ou spécialisé, expérimentateur, chef de projet, animateur, etc.).

La formation initiale des agriculteurs et des techniciens qui les accompagne relève, pour partie au moins, de l'enseignement technique et supérieur agricole, tous deux sous la tutelle de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) qui exerce les compétences du ministère relatives à la formation initiale et continue, à la recherche, à la politique d'innovation et au développement. Au demeurant, l'enseignement agricole ne forme pas que des agriculteurs. Il prépare à plus de 200 métiers du vivant.

Un atelier lors des Entretiens agronomiques Olivier de Serres portait sur la formation initiale des agriculteurs à l'heure des transitions, où la question suivante était posée : Comment les formations

des agriculteurs prennent en compte le besoin en nouvelles compétences exigées par les différentes transitions agricoles en cours ?

Ce texte résume l'exposé de notre atelier portant sur les causes qui obligent l'enseignement technique à évoluer et sur les modalités, les processus d'évolution des diplômes. Ce collectif a identifié des idées forces et a émis des recommandations pour l'enseignement agricole technique, afin qu'il puisse répondre au mieux au besoin en nouvelles compétences. Nous exposerons ces conclusions.

## **Le cas de la formation initiale des agriculteurs**

Si les actifs agricoles sont de mieux en mieux formés (Recensement agricole, 2020<sup>1</sup>), leur niveau de formation initiale reste inférieur à celui de l'ensemble de la population active<sup>2</sup>. La situation est meilleure pour les seuls chefs d'exploitation et co-exploitants, grâce notamment au niveau minimal requis pour avoir droit aux aides à l'installation (capacité agricole fixée au niveau bac). Ainsi 55 % d'entre eux ont en 2020 un niveau bac (général ou professionnel) et plus. Parmi ceux installés récemment (installation ou reconversion depuis 2010), la proportion atteint 74 % pour l'ensemble et près de 80 % pour les installés « hors cadre familial ». Ils sont en moyenne plus jeunes, mieux formés, plus ouverts à la pratique bio, à la transformation et la commercialisation en circuits courts.

### On ne naît plus agriculteur, on le devient<sup>3</sup>

Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement technique agricole (de la classe de 4e au BTSA) sont en hausse depuis 2 ans, sous l'impulsion de l'apprentissage. En 2021, 11 % des élèves de l'enseignement agricole technique sont enfants d'agriculteurs, alors qu'ils étaient 37 % en 1990 (DGER, 2022). Les métiers de l'agriculture s'ouvrent de plus en plus à un public dit « Non Issu du Milieu Agricole » (NIMA) (voir encadré n°1). Ces nouveaux profils de responsables d'entreprise, de salariés et techniciens agricoles portent ou accompagnent des projets agricoles qui contribuent à dynamiser le secteur agricole, entre autres par l'apport d'un nouveau regard sur l'agriculture et sur le métier d'agriculteur.

### Orientations professionnelles et formations

En matière d'orientation professionnelle, le constat est unanime : « Depuis 25 ans, la proportion d'élèves suivant une filière professionnelle est en recul constant. La prévalence de la formation générale s'accroît nettement : près de la moitié des installés récents ont un bac ou plus de l'enseignement général, contre 33 % en moyenne pour l'ensemble des chefs d'exploitation. Compte tenu des départs attendus dans les 20 prochaines années, et de l'arrivée des NIMA, les futurs actifs agricoles privilégieront deux types de parcours de formation : soit une formation supérieure non agricole puis une formation agricole d'accès au métier, soit une formation supérieure agricole ». Il subsistera vraisemblablement une proportion non négligeable d'actifs agricoles peu ou pas qualifiés, difficile à capter, dont la montée en compétence est incertaine.

Pour faire face à ces évolutions, l'enseignement agricole proposera de plus en plus des formations supérieures (BTS et au-delà). L'accompagnement de ces « nouveaux agriculteurs » par la formation continue, par des formations agricoles d'accès au métier notamment, et le conseil, seront de plus en plus importants pour développer des compétences opérationnelles nécessaires.

L'accroissement des incertitudes (économiques, climatiques, sanitaires, ...) et des aléas tout et autant que le dépassement des injonctions liées à la nécessité de concilier l'impératif de production et l'impératif écologique rend la gestion des systèmes d'exploitation de plus en plus complexe.

---

<sup>1</sup> <https://agriculture.gouv.fr/les-chiffres-definitifs-et-detailles-du-recensement-agricole-2020>

<sup>2</sup> Orientations professionnelles, formations, qualifications, compétences. PLOAA. Les fiches repères. [Consultable en ligne](#)

<sup>3</sup> Prendre la clef des champs : Quelles visées politiques à l'installation paysanne ? Gaspard D'Allens, Lucile Leclair (2015) Dans Mouvements (n° 84, 2015/4) pp. 15-23. [Consultable en ligne](#)

### Encadré n°1 :

**Florian Huet est devenu agriculteur à 25 ans à Vimartin sur Orthe. Il nous parle de son parcours dans l'enseignement agricole qui a rendu possible son installation en individuel, hors cadre familial, après un tiers sur une ferme laitière mayennaise produisant 400 000 litres de lait.**

J'ai suivi trois cursus de formation agricole ; en premier lieu un bac-pro CGEA ; à Agricampus de Laval. Après le collège, je voulais suivre une formation technique et pratique pour découvrir le monde agricole. J'aurais pu choisir un bac technologique STAV mais les stages en exploitation agricole m'attiraient.

Ensuite le BTSA ACSE, également à Laval, c'est là que tout commence : la stratégie d'entreprise en lien avec la gestion. Nous avons fait beaucoup de visites pour découvrir des systèmes différents, des nouvelles filières. « *Chaque visite complète ton livre personnel* ».

Après cela, au CFA de Besançon, je me suis inscrit au CS lait (certificat de spécialisation). C'est la « *formation de finition ou la formation tremplin* », car très pratique avec une forte insertion, et connexion dans le monde professionnel. Il m'a semblé, grâce à cette formation, que toutes les cases étaient cochées, j'étais prêt...

J'encourage vivement les étudiants de BTSA à compléter leur cursus avec cette formation. L'enseignement agricole m'a ouvert l'esprit sur toutes les facettes de ce monde complexe, en pleine mutation vis-à-vis des multiples enjeux : Cours du lait, prix des intrants, environnement, climat. Grâce à ma formation je sais que je dois rester en veille pour mieux m'adapter. En agronomie, mes protocoles évoluent sans cesse, avec un usage des produits phytosanitaires de plus en plus contraint. Si cela continue, de ce point de vue, « *nous serons tous en bio bientôt* ». Je dois donc évoluer. C'est pourquoi je m'intéresse aux TCS pour l'implantation de mes cultures. Je m'efforce de progresser sur la question de la couverture de mes sols : itinéraire technique d'implantation, choix des espèces...L'agronomie évolue plus vite que l'élevage, à mon sens. C'est une discipline difficile à enseigner et à appréhender pour les étudiants à cause de ses dimensions multiples et de ces domaines d'action diversifiés. S'installer est une décision importante car elle nous engage pour de nombreuses années. On ne se sent jamais assez prêt pour le faire car ce métier demande beaucoup de compétences. Il faut être gestionnaire, savoir compter, zootechnicien, agronome, adaptable. Les stages, les réseaux que l'on constitue tout au long de notre formation sont des points d'appui indéniables. Je me suis senti prêt quand j'ai pu remplacer mon maître de stage en toute autonomie. Enfin le soutien familial reste le point essentiel.

## Les évolutions du secteur professionnel

### Démographie agricole

Dans presque toutes les spécialisations (OTEX), le nombre d'exploitations recule, excepté les exploitations horticoles et maraîchères. Si les exploitations de moins de 50 ha sont toujours majoritaires, l'agrandissement des exploitations s'accompagne du développement des formes sociétaires (EARL, GAEC, etc.), notamment pour les unités économiques de grandes tailles.

### Un emploi familial en baisse et un développement du salariat

Plus d'un actif permanent sur cinq est aujourd'hui un salarié. Avec une main-d'œuvre de moins en moins souvent familiale, les employeurs devront développer de nouvelles capacités et compétences de gestion des ressources humaines et des relations de travail.

Un tiers des actifs agricoles étaient des femmes en 2020. Elles sont presque deux fois plus présentes chez les chefs récemment installés. Moins souvent installés dans le cadre familial, ces cheffes ont un niveau de formation plus élevé (baccalauréat ou de formation supérieure). Elles sont le plus souvent à la tête de micro ou de petites exploitations, notamment en production maraîchère et en horticulture. La féminisation du travail a également des conséquences telles que le recours

plus important à la main d'œuvre extérieure, à la mécanisation, aux services de remplacement, corollaires d'un autre rapport au travail qui laisse plus de place à la vie familiale.

#### L'externalisation des travaux se développe

Près de 60% des exploitations agricoles françaises délèguent des travaux agricoles. L'externalisation des travaux compense une partie du recul de la main-d'œuvre familiale. Les chefs d'exploitation adaptent leur organisation, avec une simplification des systèmes de production ou un apport extérieur de main-d'œuvre.

L'activité agricole est désormais moins le fait d'un agriculteur réalisant l'ensemble des tâches sur son exploitation, que d'un système complexe d'activités et de fonctions accomplies aussi bien par l'exploitant que par des tiers.

Le salariat est de plus en plus souvent externalisé auprès d'entités juridiques autres que l'exploitation (ETA, agence d'intérim, prestataires de service étrangers, groupements d'employeurs, etc.). Confrontés à l'impossibilité de transmettre leur patrimoine et de poursuivre leur activité, la délégation intégrale et la gestion de fermes « à façon » se développe rapidement, de l'achat des intrants jusqu'à la récolte, à la facturation et au paiement. Pour ce faire, les coopératives et autres prestataires proposent du travail « clé en mains » pour leurs adhérents ou clients.

#### Le renouvellement des actifs agricoles

Le renouvellement des générations (et l'attractivité des métiers sont) est devenu un enjeu majeur dans les fermes françaises (APCA, 2019). Une exploitation sur deux est dirigée par au moins un exploitant senior. On compte aujourd'hui deux installations agricoles pour trois départ en retraite.

On dénombre environ 15 000 installations par an, avec des projets de plus en plus diversifiés et ouverts sur le territoire. Les chefs d'exploitation dont la première installation (installation ou reconversion) a eu lieu après 2010 sont en moyenne plus jeunes, mieux formés, plus ouverts à la pratique bio, à la transformation et la commercialisation en circuits courts.

Dans un contexte économique et social de plus en plus contrasté et souvent difficile, l'attractivité du métier et des emplois est un enjeu majeur pour assurer le renouvellement des générations d'actifs agricoles, modérer les départs précoces et fidéliser les salariés. La qualité de vie au travail et l'équilibre « vie familiale vie professionnelle » impactent également l'attractivité du métier, tant côté employeurs que salariés.

#### L'attractivité des métiers et des emplois

Un tiers des exploitants de plus de 60 ans ne savent pas ce que deviendra leur exploitation dans les trois prochaines années et n'ont pas identifié de repreneurs.

Confrontés à l'impossibilité de transmettre leur patrimoine et de poursuivre leur activité, la délégation intégrale et la gestion de fermes « à façon » se développe rapidement, de l'achat des intrants jusqu'à la récolte, à la facturation et au paiement.

Environ un quart des agriculteurs de plus de 60 ans envisagent une transmission. La perspective d'une transmission familiale est d'autant plus forte que les exploitations concernées sont de grande dimension, en raison du niveau de capitalisation. La proportion des installations hors cadre familial s'accroît, ce qui nécessite une formation, un accompagnement financier et un conseil agricole adapté.

#### La « tertiarisation » des activités agricoles

L'agriculture est entrée dans le secteur tertiaire, celui des services. La gestion de la qualité est aujourd'hui unanimement considérée comme un enjeu stratégique. Pour répondre à la demande des marchés, des consommateurs et des pouvoirs publics, de nouveaux postes émergent, liés à la

qualité, à la traçabilité et à la certification. Il ne s'agit plus seulement de fournir des matières premières peu différenciées, mais de garantir une qualité identifiable et de fournir des données d'exploitation et des services destinés à un ou plusieurs clients ou parties prenantes (filières, territoires et pouvoirs publics) dans le cadre d'engagements contractuels ou volontaires.

En France, une exploitation sur quatre produit sous signe de qualité (SIQO).—Les ateliers de transformation alimentaire (AT) à la ferme et les ateliers de transformation collectifs (ATC) se développent pour aider les agriculteurs dans leurs stratégies de diversification et de création de valeur ajoutée.

Les engagements volontaires se diversifient et les certifications environnementales se développent<sup>4</sup>. Les entreprises contractualisent des engagements en faveur du maintien ou du développement de systèmes agricoles durables et de pratiques agroécologiques (MAEC) et des changements de pratiques « bas carbone » de réductions des émissions de gaz à effet de serres (GES) et/ ou de séquestration carbone.

La démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) devient également une préoccupation et une stratégie des entreprises agricoles qui s'affirme pour répondre aux attentes sociétales et aux objectifs de développement durable (ODD).

#### La transformation digitale des entreprises agricoles et des structures qui les accompagnent

De plus en plus mécanisées et connectées, les entreprises agricoles utilisent des agroéquipements, des technologies numériques et des services connectés (agriculture 4.0) de plus en plus sophistiqués et coûteux dont il est nécessaire de connaître le fonctionnement. L'usage d'outils connectés et d'applications mobiles rend plus facile le travail des techniciens pour collecter et traiter des données d'exploitation et des variables d'environnement afin de fournir un appui à la prise de décision en temps réel. Le numérique est à la fois une transformation technique, un enjeu stratégique et un bouleversement humain, qui engendre de nouvelles formes d'organisation du travail, de nouveaux risques (psychosociaux et « classique ») à appréhender et de nouvelles opportunités à explorer. Pour les décideurs, l'enjeu est à la fois de maîtriser l'utilisation des outils numériques eux-mêmes et des données issues de leurs activités en préservant leur autonomie technique et décisionnelle. Dans tous les cas, l'agriculture de précision a des conséquences sur l'ensemble du système sociotechnique. Toutefois, l'apport des technologies numériques à la transition écologique « forte » ou « faible » est encore sujette à question et à controverse.

#### Le changement climatique est déjà perceptible et perçu dans l'ensemble des territoires

Le dérèglement climatique se traduit par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques extrêmes (gels tardifs, épisodes pluvieux intenses, vents violents, périodes de fortes chaleurs, sécheresses agronomiques) et impacte les systèmes agricoles. En production végétale, on observe déjà une modification des calendriers culturaux, des itinéraires techniques et des pertes de rendements, de la disponibilité en eaux et des possibilités d'irrigation, de la fertilité et de la biodiversité des sols. On observe également, en production animale, des difficultés croissantes pour que les systèmes fourragers assurent l'alimentation des troupeaux toute l'année et une décapitalisation du cheptel. À court terme, la conduite des systèmes de culture et/ ou d'élevage(s) nécessite des ajustements plus fréquents en cours de saison pour faire face aux aléas. À plus long terme, la modification des facteurs pédoclimatiques (ensoleillement, pluviométrie, ...) va modifier l'épidémiologie des territoires avec notamment, des effets sur les bioagresseurs des plantes cultivées. Les responsables d'entreprises agricoles devront donc anticiper et mettre en place des stratégies de gestion évolutives. Si les solutions et les leviers sont bien identifiées et éprouvées, elles impactent fortement les producteurs dans leurs pratiques et raisonnements

---

<sup>4</sup> Les exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE) et Plante Bleue représentent 8% des exploitations agricoles françaises, soit environ 6% de la surface agricole utile (SAU) française.

conventionnels.

### La reconquête de la biodiversité élevée et cultivée

Cette reconquête de la biodiversité domestique des espèces sauvages apparentées et des infrastructures agroécologiques qui les abritent constitue un enjeu pour l'ensemble des acteurs de la filière, et plusieurs freins sociotechniques doivent être levés en amont et en aval de la production. Les entreprises semencières devront être capables de valoriser la diversité génétique en sélection végétale et de fournir des semences de cultures et d'intercultures qui pourront répondre aux besoins des agriculteurs, des industriels et des consommateurs. Il s'agit notamment de mieux caractériser les variétés par rapport aux facteurs limitants et donc leur dépendance aux intrants. Les entreprises de collecte et de stockage (ECS) devront quant à elles être capables de trouver de nouveaux débouchés, de collecter et de commercialiser les matières premières agricoles issues de cette diversité. Au niveau de la production, la valorisation de la diversité génétique constitue un levier agronomique. Elle implique une meilleure prise en compte des critères variétaux dans le raisonnement du choix des cultures, des stratégies de conduite et de pilotage des systèmes de culture. Le stockage du carbone dans les sols agricoles, l'augmentation du taux de matière organique, le développement des modes de production et des pratiques agricoles qui y contribuent constituent à la fois un enjeu et un levier majeur pour la transition des systèmes agricoles. La nécessité de faire évoluer les systèmes agricoles s'est considérablement enrichie du concept ESR<sup>5</sup>. L'animation de démarches de co-conception est une compétence rare et recherchée qui se développe au sein des structures qui animent les collectifs agroécologiques (GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes).

### La séparation du conseil et de la vente d'agrofouritures

L'ordonnance du 24 avril 2019 relative à l'indépendance des activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) actant la séparation de la vente et du conseil est l'opportunité d'une profonde évolution en matière de conseil aux agriculteurs dans le secteur de la distribution (coopératives et négoce) et celui de l'accompagnement sociotechnique en matière de conseil dits « stratégique » de transition. Ce changement va avoir deux conséquences importantes sur l'évolution des métiers :

- Une évolution des missions et de la posture professionnelle des techniciens et des conseillers agricoles ;
- Une professionnalisation des techniciens et des responsables d'entreprise en matière de pilotage stratégique, de conduite et de gestion des systèmes de culture et/ ou d'élevage.

Ce changement devrait également favoriser la désintermédiation de la vente d'intrants par internet d'une part, et la professionnalisation de l'accompagnement sociotechnique du fait de la libéralisation du marché du conseil agricole (indépendants ou libéraux et coopératifs) avec des approches plus interdisciplinaires.

Demain plus qu'aujourd'hui, être agriculteur, c'est tout à la fois être employeur, agronome, gestionnaire et entrepreneur du vivant. L'agroécologie dans ses aspects scientifiques, techniques et sociaux constitue une assise solide pour guider la réflexion professionnelle des futurs diplômés. Dans un contexte de transitions agricoles, l'élaboration des référentiels de diplôme constitue un enjeu.

---

<sup>5</sup> ESR = Efficience - Substitution - Re-conception. Le concept ESR est né d'un chercheur nommé Hill. Ce concept a été largement repris en protection des cultures pour développer la nécessité de faire évoluer les systèmes de cultures.

## La construction des référentiels de diplômes de l'enseignement technique agricole

La possibilité de prendre en compte les changements présents et à venir est en premier lieu liée à l'évolution des méthodes de rénovation des diplômes<sup>6</sup>. L'élaboration opérationnelle des référentiels d'activités des diplômes et certifications de l'enseignement technique agricole repose sur une méthodologie robuste et éprouvée décrite dans le Guide d'écriture des référentiels de diplômes professionnels<sup>7</sup>. Cette démarche s'inscrit dans le sillage de la stratégie de Lisbonne et de sa réflexion sur la mise en place du cadre européen des certifications (ECTS).

Le référentiel de diplôme est un document de référence, à caractère réglementaire inscrit au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), dont la durée de validité est de cinq ans, avec possibilité de renouvellement<sup>8</sup>. Il est soumis, pour avis, aux instances consultatives du Ministère<sup>9</sup>. Il est construit, en particulier à partir de l'analyse du travail, des emplois et des situations professionnelles permettant de définir des modalités de certification et de formation<sup>10</sup>.

Le référentiel d'activités (antérieurement dénommé référentiel professionnel) résulte de la formalisation d'une démarche d'analyse des emplois et du travail qui constitue la première étape du processus de construction du référentiel d'un diplôme.

Il décrit le périmètre du secteur professionnel des emplois visés et l'évolution du contexte socio-économique, politique, réglementaire et social en s'appuyant sur l'ensemble des travaux d'ingénierie réalisés en amont (interviews d'experts et de responsables professionnels, revue de littérature et webographie, colloques et séminaires comme les Entretiens Olivier de Serres notamment, etc.). Il s'agit de donner de façon synthétique des éléments descriptifs et prospectifs sur les secteurs professionnels dans lesquels s'exercent les emplois visés par le diplôme.

Le référentiel d'activités permet de dessiner le contour des « emplois types » ciblés par le diplôme à travers la fiche descriptive d'activités (FDA) qui comprend la liste quasi exhaustive des activités recensées lors des enquêtes réalisées<sup>11</sup> auprès des employeurs et titulaires de l'emploi dans les différentes configurations d'emploi. La FDA ne décrit donc pas les activités exercées par un titulaire de l'emploi en particulier, mais correspond plutôt au cumul de toutes les configurations d'emplois visés par le diplôme. Ces activités sont regroupées en grandes fonctions (ex. de fonctions communes aux BTSA de la filière production : pilotage stratégique, organisation du travail, conduite et gestion des systèmes de culture et/ ou d'élevage, conduite d'essais aux champs, en élevage et en station, accompagnement sociotechnique, gestion et contrôle de la qualité, etc.). Y sont également décrites les conditions particulières d'accès aux emplois, les conditions d'exercice de l'emploi (environnement de travail et degrés d'autonomie de décision, place dans l'organisation hiérarchique, évolutions possibles des diplômés dans et hors de l'emploi) et les facteurs d'évolution du métier et des emplois (ex. le changement climatique, la reconquête de la biodiversité, la transformation digitale, etc.).

En complément, l'analyse du travail, selon une approche par les compétences (cf. infra), permet de repérer les situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire les situations reconnues par les professionnels et les enquêteurs chargés d'ingénierie de formation comme particulièrement révélatrices de la compétence professionnelle. Les SPS sont repérées, grâce aux investigations de terrain. Elles représentent les situations-clés qui, si elles sont maîtrisées par les titulaires des emplois visés par le diplôme, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées

---

<sup>6</sup> Quelle prise en compte du « changement » dans les référentiels de diplôme de l'enseignement technique agricole ? François-Xavier Jacquin, Gilles Tatin dans Pour 2013/3 (N° 219), pages 103 à 113. [Consultable en ligne](#)

<sup>7</sup> [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/info-communes/btsa-guide-ecriture.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/info-communes/btsa-guide-ecriture.pdf)

<sup>8</sup> <https://www.letudiant.fr/etudes/qu-est-ce-qu-un-titre-rncp.html>

<sup>9</sup> Commissions professionnelles consultatives (CPC) et Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA)

<sup>10</sup> Le référentiel de diplôme est composé de 3 parties : un référentiel d'activités, un référentiel de certification et un référentiel de formation (sauf dans le cas des diplômes en unités capitalisables). Le référentiel de compétences correspond à la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

<sup>11</sup> Les enquêtes réalisées auprès des employeurs et titulaires de l'emploi sont qualitativement représentatives de la diversité des pratiques et des systèmes.



dans le travail. Peu nombreuses, les SPS sont regroupées par champs de compétences.

Chaque champ de compétences est organisé autour d'une même finalité de travail qui constitue un indicateur du niveau de maîtrise des activités. A chaque champ de compétence correspond un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être ...) qui sont mobilisées et combinées par les professionnels pour prendre en charge une situation singulière et atteindre un résultat visé, une finalité.

Le référentiel professionnel constitue le document sur la base duquel une profession reconnaît et valide la description du (ou des) métier(s) au(x)quel(s) prépare le diplôme. A ce titre, il peut figurer comme référence dans les conventions collectives de branche.

Il a également une fonction d'information et d'acculturation sur les finalités professionnelles du diplôme. Pour les utilisateurs, les équipes pédagogiques, les professionnels (maîtres de stage et d'apprentissage notamment), le référentiel d'activités permet d'appréhender la réalité des emplois par les futurs diplômés, d'organiser la contextualisation de sa mise en œuvre et de construire des situations de formation et d'évaluation adaptées.

Outil technique pour l'ingénierie pédagogique, il sert de base de travail pour élaborer les référentiels de certification et de formation.

#### Le ministère de l'agriculture a récemment fait le choix de rénover ses diplômes de l'enseignement technique par une entrée dite « capacitaire »<sup>12</sup>

L'approche capacitaire a fait son entrée dans l'enseignement agricole en 2009, à partir de la rénovation de la voie professionnelle (RVP). La chose n'est pas nouvelle mais plus que jamais (toujours) d'actualité. Le travail de refondation (transition) mené depuis plus de 10 ans par l'enseignement technique agricole met clairement en évidence le besoin des acteurs du système éducatif agricole de maîtriser les fondamentaux de l'évaluation et de la formation par capacités<sup>13</sup>. Plusieurs enseignements et disciplines concourant à l'acquisition d'une même capacité implique nécessairement un engagement collectif des équipes pédagogiques qui freine sa mise en œuvre et son déploiement dans l'enseignement technique agricole. L'approche par capacités ne fait pas pour autant l'économie des connaissances. En univers complexe et incertain, les connaissances hybrides pas toujours stabilisées et les références en cours d'acquisition (notamment les références systèmes) constituent une difficulté supplémentaire pour les équipes pédagogiques soucieuses de transmettre des savoirs robustes.

#### « Une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine<sup>14</sup>. »

Centrées sur des capacités et non pas seulement sur des contenus de formation (approche disciplinaire), l'approche capacitaire constitue un véritable changement de paradigme qui a profondément remis en cause les pratiques pédagogiques d'évaluation et de formation pour les équipes pédagogiques autant que pour les apprenants.

Comme dans tous les référentiels rénovés du ministère en charge de l'agriculture, le référentiel de compétences est exprimé en capacités<sup>15</sup> identifiées à partir de l'analyse pédagogique du référentiel d'activités. Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements.

---

<sup>12</sup> Christèle Roux, Françoise Heraut, Eliane Depalle, Emeline Roquelle, Estelle Veuillerot (2021) Un entretien pour évaluer des capacités à partir de situations professionnelles vécues : un nouveau défi pour l'enseignement agricole français. Dans Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE (n° 62, 2021). [Consultable en ligne](#)

<sup>13</sup> Cap'Eval : Une formation pour maîtriser les fondamentaux de l'évaluation certificative. [Consultable en ligne](#)

<sup>14</sup> La phrase célèbre de Montaigne est une reformulation d'une citation de Plutarque : « Car l'esprit n'est pas comme un vase qui a besoin d'être rempli ; c'est plutôt une substance qu'il s'agit seulement d'échauffer; il faut inspirer à cet esprit une ardeur d'investigation qui le pousse vigoureusement à la recherche de la vérité ».

<sup>15</sup> Les capacités attestées par un diplôme du ministère chargé de l'agriculture sont de deux ordres, des capacités « générales » et des capacités « professionnelles » : les « capacités générales » sont mobilisées principalement dans des situations de la vie sociale ou citoyenne, les « capacités professionnelles » sont relatives à des situations professionnelles.



On peut la définir comme le pouvoir d'agir efficacement d'une personne dans une famille de situations, fondé sur la mobilisation et la combinaison de ressources multiples : savoirs, savoir-faire, techniques et gestes, comportements professionnels. Par famille de situations on entend des situations proches qui répondent aux mêmes buts, nécessitent les mêmes ressources et font appel à des raisonnements similaires.

Être capable, c'est avoir le potentiel d'action nécessaire pour faire face aux situations professionnelles significatives de l'activité professionnelle ciblée. La délivrance d'un titre ou d'un diplôme du ministère en charge de l'agriculture correspond à l'assurance que la personne à qui on le délivre est en mesure de prendre en charge les familles de situations que recouvre chacune des capacités. L'approche capacitaire repose sur l'idée qu'un apprenant ayant acquis les capacités d'un titre ou d'un diplôme deviendra compétent en situation avec l'expérience.

### Combien d'étudiants sont-ils capables de dire de quoi ils sont capables à l'issue de leur formation ?

L'approche capacitaire a des conséquences sur l'évaluation, la formation et la pédagogie. Pour l'étudiant : l'alignement pédagogique conduit à formaliser des objectifs clairs exprimés en capacités qui (re)donnent du sens aux apprentissages et favorisent sa compréhension. Pour l'enseignant, cet alignement peut être une source d'une profonde déstabilisation et d'une restructuration majeure de ses pratiques pédagogiques. Pour les apprenants comme pour les équipes pédagogiques, l'alignement pédagogique des objectifs d'apprentissage avec les activités pédagogiques en formation, les stratégies et les modalités d'évaluation constitue une exigence.

### Des exemples de rénovation de diplômes pour des métiers d'agronomes

#### *La rénovation de la spécialité Agronomie Production Végétale (APV)*

Le référentiel de diplôme de la spécialité Agronomie Productions Végétales fait l'objet d'une rénovation dans le cadre de la réforme des BTS (2022-2025), pour répondre aux évolutions des emplois et intégrer les transitions agricoles. Le référentiel rénové « Agronomie et cultures durables » s'appliquera à compter de la rentrée scolaire 2023 (session d'examens 2025).

Tous les BTS rénovés comportent cinq champs de compétences. La rénovation en cours des BTS de la filière productions agricoles (viticulture-œnologie, APV, PA, ACSE et DARC) a permis de conforter certaines visées. L'approche « système » d'exploitation, de culture et/ou d'élevage(s) est un des piliers des référentiels rénovés. Le champ de compétence « Pilotage stratégique des systèmes de culture » du BTS APV vise ainsi à concevoir un système de culture productif et multi-performant.

La rénovation a également permis d'introduire deux nouveaux champs de compétences liés à l'évolution de la relation emplois-formation au regard des transitions agricoles.

- Un champ de compétence « Organisation du travail » relatif à la planification des tâches, à la gestion des ressources humaines et à la qualité de vie au travail au regard du développement du salariat et de l'externalisation du travail ;
- Un champ de compétence « Accompagnement sociotechnique » relatif à la co-conception d'une réponse à des enjeux identifiés et à l'animation de collectifs dans la conduite du changement. Ce nouveau champ intègre également les fonctions d'audit liées aux engagements volontaires dans le cadre de démarches qualités et de contrôle réglementaire liés à la réglementation par les services de l'Etat.

Les BTSAs de la filière productions agricoles sont organisés, pour l'essentiel, autour des mêmes champs de compétences et finalités du travail :

<b>Champs de compétences</b>	<b>Finalités</b>
Pilotage stratégique	Concevoir des systèmes productifs et multi performants
Organisation du travail	Maintenir l'efficacité, les conditions et la qualité de vie au travail dans le respect de la santé sécurité
Conduite et gestion des systèmes d'exploitation, de culture et/ ou d'élevage(s)	Atteindre les performances visées et obtenir les résultats attendus en valorisant les processus écologiques, les ressources du territoires et la complémentarité entre animaux et végétaux
Conduite d'essais aux champs, en élevage et en station	Tester et qualifier des manières de produire
Accompagnement sociotechnique (incluant la gestion et contrôle de la qualité)	Accompagner la prise de décision et la conduite du changement dans un contexte de transitions agricoles

Tableau 1 : champs de compétences et finalités au travail des diplômés de BTSAs du secteur Productions agricoles (Source : Adapté des BTSAs rénovés et en cours de rénovation)

Plusieurs SPS communes aux BTSAs de la filière productions agricoles sont révélatrices de l'évolution de la formation des techniciens supérieurs :

- Réalisation d'un diagnostic agronomique et systémique
- Adaptation de la conduite des productions à un aléa
- Conception d'un système de culture et/ ou d'élevage(s)
- Co-conception d'un conseil stratégique
- Combinaison des productions animales et végétales à l'échelle de l'entreprise et/ ou du territoire
- Conduite d'un entretien conseil
- Animation d'un collectif
- ...

### **Résumé du métier**

Le métier, les emplois et les activités des « agronomes » contribuent à améliorer le pilotage, la gestion et la conduite, et l'accompagnement des systèmes agricoles en identifiant les freins et leviers culturels et sociotechniques au changement.

Le raisonnement agronomique, l'expertise technico-économique et environnementale et, la conduite de projet, constituent le cœur du métier d'agronome en s'appuyant sur les besoins des professionnels, des filières, des territoires et les attentes sociétales.

Dans un contexte de transitions, ses compétences en matière de diagnostic et d'analyse, d'animation et d'accompagnement individualisé ou collectif contribuent au développement d'une agriculture productive, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, à la fois plus résiliente et plus durable.

Métier à fortes exigences technique, scientifique et relationnelle, « l'agronome » travaille toujours en relation avec le vivant, des agriculteurs, des salariés, des techniciens et des partenaires. Il est force de proposition et doit savoir être à l'écoute, parler de son métier et de ses pratiques.

### *La rénovation des certificats de spécialisation (CS de niveau IV)*

La récente rénovation des certifications de spécialisation (CS de niveau IV) est emblématique de cette capacité d'adaptation de l'appareil de formation avec :

- la création de nouveau CS : apiculture (2017) méthanisation (2019) maraichage (2019) ;
- d'une capacité (UC complémentaire) relative à la transformation des productions ;
- ainsi que la reconnaissance de formations à orientation agriculture biologique AB, dont la mise en œuvre est laissée au choix des centres, donnant lieu à l'inscription sur le parchemin de la mention « AB » et/ou « Transformation des productions ».

L'évolution du CS agriculture biologique à l'horizon 2024, dont les candidats se destinaient principalement à une installation ou un emploi salarié en maraichage ou en arboriculture, a justifié la création d'un CS maraichage et d'un CS arboriculture (en cours) qui n'existaient pas. Elle a également justifié la création d'UC conduisant à la reconnaissance et à la mise en œuvre de formations à orientation agriculture biologique AB et à la reconnaissance de la mention agriculture biologique AB pour les certificats de spécialisation de la filière production (élevage de bovin lait et viande, porcins, caprins, etc.), pour les établissements qui le souhaitent et en ont la capacité. Autrement dit, l'enseignement technique agricole a choisi de mettre de l'agrobiologie dans tous les CS, compte-tenu de l'évolution des pratiques et de l'hybridation des systèmes.

Si la rénovation des diplômes de l'enseignement technique agricole participe pleinement à l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France, le plan « Enseigner à produire autrement » (EPA) vient lui aussi favoriser la montée en compétences de la communauté éducative et renforcer l'attractivité des formations et des établissements.

### **Le plan « Enseigner à produire autrement : pour les transitions et l'agroécologie »**

L'enseignement technique agricole joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et éducatives portées par notre Ministère. Depuis 2014, il a en charge « l'intégration » de la transition agroécologique dans les dispositifs de formation, à travers la mise en œuvre du plan « Enseigner à Produire Autrement » (EPA).

Les transitions agricoles et l'agroécologie constituent un facteur d'attractivité des métiers, des formations et des établissements et un axe fort de la campagne de communication « L'aventure du vivant ». L'enseignement technique agricole et ses partenaires sont mobilisés pour répondre au désir d'engagement citoyen et professionnel des apprenants, à l'évolution des métiers, des emplois et des attentes sociétales.

Le plan EPA 1 (2014-2018) a été une composante essentielle du projet agro-écologique pour la France, en organisant sa promotion dans l'enseignement agricole. Il a permis d'acculturer et de mettre la communauté éducative en mouvement.

Le nouveau plan d'action "enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie" (EPA 2) a pour objectif de mettre en résonance l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France avec les missions de l'enseignement agricole au travers de 4 axes :

- Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur la question des transitions ;
- Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions ;
- Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation ;
- Développer l'animation des territoires et l'essaimage des pratiques durables et innovantes.

Le plan EPA2 vise à instaurer une démarche globale dans chaque établissement qui prend forme dans un Plan Local Enseigner à Produire Autrement (PLEPA) géré au travers de plans régionaux

pilotés par les DRAAF et ses partenaires. La 2ème édition (2023) des « Printemps des transitions », destinée à rendre visible et accessible au(x) public(s) les pratiques innovantes et les transitions mises en œuvre par les établissements constituent une nouvelle preuve de la capacité d'adaptation et d'initiative de l'enseignement technique agricole.

Parmi les initiatives régionales emblématiques de cet engagement, on peut citer les « Coopérations Enseignement collectifs en Agroécologie » (CEGA) en Normandie. Initié par la chambre d'agriculture du département de la Manche dès 2017 dans le cadre du Projet Pilote Régional (PPR) du PRDAR, le dispositif mobilise aujourd'hui 12 établissements de l'enseignement agricole public, privé et de l'enseignement supérieur, plus de 200 apprenants, 300 agriculteurs et une trentaine de partenaires avec un cofinancement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AEN). Les collectifs agroécologiques (GIEE, réseaux DEPHY et groupes 30 000) ont vocation à partager leurs expériences et constituent des supports de formation et d'apprentissages des transitions « en situation » pour les étudiants de BTSA ACSE, de Bac pro et de BP REA.

### Les recommandations issues de l'atelier des Entretiens agronomiques Olivier de Serres

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'attractivité des métiers, des formations et des établissements pour relever les défis de la démographie agricole et scolaire</li> <li>• Promouvoir les métiers du vivant et les formations agricoles auprès des prescripteurs (Education nationale, Agence régionale de l'Orientation et des Métiers) ;</li> <li>• Mieux faire connaître les référentiels d'activités et de diplômes auprès de la profession, des maitres de stage et d'apprentissage, des apprenants ;</li> <li>• Préparer les apprenants à la poursuite d'étude (continuum pédagogique) ;</li> <li>• Renforcer la maîtrise des fondamentaux de l'évaluation et de la formation par capacités au sein de la communauté éducative ;</li> <li>• Respecter l'alignement pédagogique des objectifs d'apprentissage avec les activités pédagogiques en formation, les stratégies et les modalités d'évaluation ;</li> <li>• Développer les coopérations entre l'enseignement technique agricole et les collectifs agroécologiques.</li> </ul>

### Conclusion

La formation initiale des actifs agricoles et des techniciens qui les accompagne constitue un véritable enjeu pour « apprendre à apprendre », tout au long de la vie, et relever le défi des transitions agricoles. L'enseignement technique agricole a su développer des méthodes d'investigation de la relation emploi-formation, des outils d'ingénierie de formation et des démarches d'ingénierie pédagogique éprouvées qui constitue un atout.

Demain plus qu'aujourd'hui, être agriculteur, c'est tout à la fois être employeur, agronome, gestionnaire et entrepreneur du vivant. L'agroécologie dans ses aspects scientifiques, techniques et sociaux constitue une assise solide pour guider la réflexion professionnelle des futurs diplômés.

### Bibliographie

APCA, 2019. Le projet stratégique 2019-2025 des chambres d'agriculture. [https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/National/19iR\\_projet-strategique-complet\\_28nov2019.pdf](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/19iR_projet-strategique-complet_28nov2019.pdf)

DGER, 2022. Portrait de l'enseignement agricole.

[https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/stats/portrait-panorama/portrait-2022.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/stats/portrait-panorama/portrait-2022.pdf)